

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2026

---

RENFORCER LA PLACE DES AGRICULTEURS DANS L'AMÉNAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET À SÉCURISER L'EXERCICE DES ACTIVITÉS AGRICOLES FACE AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 2440)

Tombé

N° CE16

## AMENDEMENT

présenté par

M. Potier, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Delaporte, M. Echaniz, M. Lhardit, M. Naillet,  
Mme Rossi et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

### ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 1, substituer au mot :

« Le »

les mots :

« La deuxième phrase du ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à procéder à un ajustement légistique pour rendre le dispositif prévu au présent article opérant.